

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 12 DECEMBRE 2016

Point 6 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par M. Malik Seydoux,
au nom du Groupe PLR :
« Demande d'une étude de faisabilité, accompagnée d'un avant-projet, d'une estimation de
capacité et de coût, pour la réalisation d'un parking sous la place du Marché, sous le site
des jardins de Ste-Croix et sous la Place St-Denis »**

Lors de la séance du 10 octobre 2016, M. Malik Seydoux a déposé, au nom du Groupe PLR, le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Ce postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 14 novembre 2016, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Par conséquent, le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif
communal pour la transmission au Conseil communal du postulat
déposé par M. Malik Seydoux, au nom du Groupe PLR :
« Demande d'une étude de faisabilité, accompagnée d'un avant-projet, d'une estimation
de capacité et de coût, pour la réalisation d'un parking sous la place du Marché, sous le site des
jardins de Ste-Croix et sous la Place St-Denis »**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Kirthana Wickramasingam

Le Secrétaire

Guy Monney

Postulat de M. Malik Seydoux au nom du groupe PLR

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères et chers collègues,

En réponse au postulat de Jacques Morand, nous avons pu lire le rapport du bureau d'urbaniste Allievi qui encourage la Commune, je cite :

"à saisir les opportunités de construire un parking afin de libérer un vide précieux en surface à l'avantage d'une meilleure qualité de l'espace public, de sa convivialité et de son utilisation".

Le rapport précise aussi que pour l'instant il y a suffisamment de places de parc au centre ville et que ce ne sera plus le cas dans quelques années. Avec le rythme soutenu du développement de la ville et celui extrêmement lent pour le développement d'un tel projet, il n'est pas trop tôt de commencer aujourd'hui déjà les réflexions. La population reproche depuis longtemps la passivité des autorités et son manque d'anticipation, nous avons là une belle occasion d'anticiper les choses pour des thèmes de la plus haute importance pour les bullois : la qualité de vie et celle des espaces publics, l'attrait du centre ville et les places de parc.

Lors de notre dernière campagne, le PLR avait fait un sondage auprès des citoyens et le problème de parage en ville était un des points les plus mentionnés avec l'aménagement de place de rencontre.

C'est dans cet esprit, chers collègues du Conseil général, que nous souhaitons construire dans l'hyper-centre de notre cité un parking souterrain. Nous ne souhaitons pas augmenter le nombre de places de parc, mais plutôt de mettre les carrosseries en sous-sol, afin de mettre en valeur notre ville et d'aménager de beaux espaces publics de rencontres et d'échanges. En mettant les véhicules en souterrain, nous pourrions imaginer un réaménagement de notre centre historique (place du Marché, place des Alpes, rue de la Promenade, Grand-Rue et j'en passe) par la création de zones piétonnes, de sens uniques et d'espaces de rencontre. Bref, la construction d'un parking souterrain permettra à notre commune d'offrir à sa population une meilleure qualité de vie tout en permettant aux commerces et aux acteurs de la vie sociale, culturelle et économique de garder une attractivité et une accessibilité confortables.

Il existe déjà des avant-projets de parking dans la zone du centre démontrant leur faisabilité. Dès lors, nous souhaitons que le Conseil communal fasse le nécessaire pour les réactualiser et les étudier plus en détail afin de pouvoir présenter aux diverses commissions et au Conseil général des propositions étoffées d'arguments tangibles.

Nous aurons certainement prochainement à voter les crédits pour la réalisation des jardins de la cité, et tout le monde s'accorde sur le fait que Bulle en a besoin. Cependant, ceux-ci ne doivent pas nous faire passer à côté de l'opportunité que nous avons actuellement d'analyser la faisabilité de la construction d'un parking souterrain dans cette zone. Durant la période d'analyse et, si besoin, de demande de modification du RCU, il sera tout-à-fait possible de commencer l'aménagement des jardins des Capucins, du Cabalet et des douves du Château, ainsi que de faire un aménagement provisoire aux jardins de Ste-Croix. Je vous remercie pour votre attention. »